



JEUNESSE

Rentrée 2020 - Ouverture des inscriptions pour la restauration scolaire

La Ville de Guérande dispose, pour les établissements scolaires publics du 1er degré, de trois restaurants scolaires. Les élèves des écoles privées Diwan et Saint-Joseph de la Madeleine fréquentent aussi les restaurants scolaires de la Ville.

Publié le 30 juillet 2020

En perspective de la rentrée scolaire 2020-2021, les inscriptions pour la restauration scolaire débiteront à partir du 3 août prochain. Pour réserver les repas de votre enfant, vous êtes invités à vous rendre sur le Portail famille (accessible via le site internet de la Ville) ou à l'accueil de la Maison de la Famille. Retrouvez les informations détaillées sur ce service dans la rubrique Jeunesse & Sport puis Maison de la Famille.

D'autre part, en ce qui concerne les Accueils périscolaires, les Accueils de Loisirs du mercredi, Découv'Sports et l'Ecole Municipale des Sports, les familles seront informées des modalités d'inscriptions à compter du 24 août en fonction des directives sanitaires.

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel lié à la COVID-19, la Ville de Guérande attire l'attention des familles sur la possibilité de l'évolution des protocoles et des directives gouvernementales qui pourraient modifier les conditions d'accueil des enfants.

Enfin, il est rappelé aux familles l'importance de mettre à jour les informations du Dossier Unique d'Inscriptions (obligatoire).



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h